

Le contrôleur de gestion possède une boîte à outils afin d'exercer ses tâches, parmi ces outils, les ratios.

L'objectif de ces ratios est de diagnostiquer l'état de santé de l'entreprise, c'est-à-dire sa solidité financière pour lui permettre d'honorer ses engagements.

Cette boîte à outils permet au contrôleur de gestion de :

- Fournir des indications sur la structure de l'activité ;
- Analyser l'évolution de la compagnie ;
- Se fixer des objectifs à atteindre dans le court, le moyen ou le long terme ;
- Se comparer aux autres compagnies dans la limite de la disponibilité des informations.

Les états financiers représentent une base de données pour le contrôle de gestion.

Les ratios d'assurance se regroupent sous deux grandes catégories selon les deux types d'opérations d'assurance qui existent, à savoir les assurances-vie et les assurances non-vie.

1. Ratios et indicateurs en assurance non-vie

Les ratios et indicateurs d'assurance sont classés comme suit :

- Ratios d'activité ;
- Ratios techniques et financiers ;
- Ratios sur les résultats.

1.1. Ratios d'activité

a. Taux de croissance des primes (émises ou acquises)

Ce ratio calcule la croissance du chiffre d'affaires de la société entre deux exercices consécutifs.

Il peut être calculé de deux manières, soit avec :

- la prime émise, ceci traduit la croissance du quittancement ;
- la prime acquise, ceci traduit la croissance du chiffre d'affaires comptable.

Ce ratio peut être calculé en se basant sur les caractéristiques de la société à savoir:

- Le type de réseau ;
- Le type de marché (particuliers, professionnels) ;
- La zone géographique.

Ce ratio se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance des primes émises} = \frac{\text{Primes émises (n)}}{\text{Primes émises (n-1)}}$$

$$\text{Taux de croissance des primes acquises} = \frac{\text{Primes acquises (n)}}{\text{Primes acquises (n-1)}}$$

La critique :

Ce ratio permet de détecter la hausse ou la baisse du chiffre d'affaires mais ne permet pas de comprendre sa progression.

C'est pour cela que cet indicateur est considéré comme basique, néanmoins, il existe d'autres indicateurs qui permettent de mieux analyser l'évolution du chiffre d'affaire

b. Taux de rétention des primes

Ce ratio reflète la politique de réassurance de la société, c'est-à-dire si la société conserve ses risques ou les cède à la réassurance. Il est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de rétention des primes} = \frac{\text{Primes émises nettes (n)}}{\text{Primes émises brutes (n)}}$$

c. Taux de croissance des affaires nouvelles

Ce ratio est important en matière de distribution puisqu'il permet de constater l'efficacité des canaux de distribution notamment, en matière de prospection des clients.

Il serait plus efficace de calculer ce ratio par branche ou par type de produit afin d'obtenir des résultats optimaux.

Ce ratio se calcule selon la formule suivante :

$$\text{taux de croissance des affaires nouvelles} = \frac{\text{nombre ou montant des affaires nouvelles (n)}}{\text{nombre ou montant des affaires nouvelles (n - 1)}}$$

d. Taux de résiliation

Contrairement au ratio précédent, ce ratio permet de constater le nombre de clients qui ont rompus leurs contrats. Il permet d'évaluer la politique de fidélisation des clients.

$$\text{taux de résiliation} = \frac{\text{nombre de résiliations (n)}}{\text{nombre de contrat en portefeuille (1 \cdot 1 \cdot n)}}$$

e. Taux de croissance du portefeuille

Ce ratio ressemble au taux de croissance, sauf que le premier reflète l'évolution du chiffre d'affaire de la société, tandis que celui-ci permet de constater l'évolution au sein du portefeuille.

$$\text{taux de croissance du portefeuille} = \frac{\text{nombre de contrat en portefeuille (31 \cdot 1 \cdot n)}}{\text{nombre de contrat en portefeuille (1 \cdot 1 \cdot n - 1)}}$$

1.2. Ratios techniques et financiers

a. Ratio de sinistralité (S/P)

Ce ratio peut être calculé au niveau de l'entreprise, comme il peut être calculé au niveau du secteur (CNA par ex) afin d'analyser la charge des sinistres, par rapport aux primes au niveau du secteur assurantiel.

Ce ratio peut être calculé à l'état brut (avant la réassurance) comme suit :

$$\text{ratio de sinistralité} = \frac{\text{Charges des sinistres brutes (n)}}{\text{Primes acquise brutes (n)}}$$

Comme il peut être calculé après la réassurance :

$$\text{ratio de sinistralité} = \frac{\text{Charges des sinistres nettes (n)}}{\text{Primes acquise nettes (n)}}$$

b. Ratios de frais

Ce ratio traite deux catégories de frais à savoir :

- les frais liés à la souscription ;
- les frais liés à la gestion des sinistres.

Le ratio de frais de gestion de la police est calculé de la manière suivante :

$$\text{ratio de frais de gestion de la police} = \frac{\text{frais de gestion de la police (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$$

Le ratio de frais de gestion de sinistre est calculé de la manière suivante :

$$\text{ratio de frais de gestion de sinistre} = \frac{\text{frais de gestion de sinistres (n)}}{\text{Charges des sinistres (n)}}$$

c. Ratio combiné

Le ratio combiné ainsi que le ratio de sinistralité sont des éléments d'analyse et de communication importants en assurance non-vie. Il combine entre le ratio de sinistralité et le ratio de frais de gestion. Il est égal à :

$$\frac{\text{charges des sinistres(n) +frais de gestion de la police (n)}}{\text{prime émises (n)}}$$

Le ratio combiné permet d'évaluer la marge existante avant prise en compte du résultat financier. Plus le ratio baisse plus le résultat technique s'améliore. Un ratio supérieur à 100% signifie que la marge avant prise en compte du résultat financier est négative.

1.3. Ratios sur les résultats

a. Ratio de résultat technique

Il peut être calculé en fonction des primes émises comme suit:

$$\text{ratio de résultat technique} = \frac{\text{résultat technique (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$$

Comme il peut être calculé en fonction des primes acquises:

$$\text{ratio de résultat technique} = \frac{\text{résultat technique (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$$

Ce ratio peut être calculé de différentes manières :

- net de réassurance et brut de réassurance ;
- par branche, ce qui permet de comparer la rentabilité entre les branches et de constater celles qui contribuent le plus à la construction du résultat technique global.

a. Ratios de résultat financier

Il peut être calculé en fonction des primes émises comme suit:

$$\text{ratio sur le résultat financier} = \frac{\text{résultat financier (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$$

Comme il peut être calculé en fonction des primes acquises:

$$\text{ratio sur le résultat financier} = \frac{\text{résultat financier (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$$

b. Ratio de résultat net

Il peut être calculé en fonction des primes émises comme suit:

$$\text{ratio sur le résultat net} = \frac{\text{résultat net (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$$

Comme il peut être calculé en fonction des primes acquises:

$$\text{ratio sur le résultat net} = \frac{\text{résultat net (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$$

c. ROE (Return On Equity) :

C'est un indicateur très utilisé en assurance qui permet de calculer le retour sur fonds propres investis. Il permet de mesurer la performance de la compagnie.

$$ROE = \frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre (n)}}$$

Toutefois le ROE ne mesure pas la rentabilité à long terme de la société mais seulement la rentabilité comptable de l'exercice en question.

Il représente le bénéfice net d'une unité monétaire du capital investi.

Exemple :

Si le ROE=10% \Rightarrow 100 UM apportées par les actionnaires génèrent 10 UM de bénéfices.

Plus le ROE est élevé, plus l'entreprise est efficace mais il faut la comparer avec les compagnies d'assurance du secteur.

Les principaux ratios des assurances non-vie

Ratios d'activité	Taux de croissance des primes (émises ou acquises)	$\frac{\text{Primes émises (n)}}{\text{Primes émises (n - 1)}}$
		$\frac{\text{Primes acquises (n)}}{\text{Primes acquises (n - 1)}}$
	Taux de croissance du portefeuille	$\frac{\text{nombre de contrats en portefeuille (31} \cdot \text{1} \cdot \text{n)}}{\text{nombre de contrats en portefeuille (1} \cdot \text{1} \cdot \text{n - 1)}}$
	Taux de rétention des primes	$\frac{\text{Primes émises nettes (n)}}{\text{Primes émises brutes (n)}}$
	Taux de croissance des affaires nouvelles	$\frac{\text{nombre ou montant des affaires nouvelles (n)}}{\text{nombre ou montant des affaires nouvelles (n - 1)}}$
	Taux de résiliation	$\frac{\text{nombre de résiliations (n)}}{\text{nombre de contrat en portefeuille (1} \cdot \text{1} \cdot \text{n)}}$
Ratios techniques et financiers	Ratio de sinistralité (S/P)	$\frac{\text{Charges des sinistres brutes (n)}}{\text{Primes acquise brutes (n)}}$
		$\frac{\text{Charges des sinistres nettes (n)}}{\text{Primes acquise nettes (n)}}$
	Ratios de frais	ratio de frais de gestion de la police= $\frac{\text{frais de gestion de la police (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$
		ratio de frais de gestion de sinistre= $\frac{\text{frais de gestion de sinistres (n)}}{\text{Charges des sinistres (n)}}$
	Ratio combiné	$\frac{\text{charges des sinistres(n) +frais de gestion de la police (n)}}{\text{prime émises (n)}}$
Ratios sur les résultats	Ratio de résultat technique	$\frac{\text{résultat technique (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$
		$\frac{\text{résultat technique (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$
	Ratios de résultat financier	$\frac{\text{résultat financier (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$
		$\frac{\text{résultat financier (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$
	Ratio de résultat net	$\frac{\text{résultat net (n)}}{\text{Primes émises (n)}}$
		$\frac{\text{résultat net (n)}}{\text{Primes acquises (n)}}$
	ROE (Return On Equity)	$\frac{\text{Résultat net (n)}}{\text{Capitaux propre (n)}}$

